



CONFÉDÉRATION SUISSE

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle · Stauffacherstrasse 65 · CH-3003 Berne
tél. +41 31 377 77 77 · fax +41 31 377 77 78

19.07.2011

notre référence: W10713 et 10714-sth
n°direct : +41 31 377 74 63

**Déclaration d'octroi partiel de la protection faisant suite à un refus provisoire -
règle 18ter.2)ii) du règlement d'exécution commun (sur motifs relatifs)**

Enregistrement international n° **1001397 fitELLA (fig.)**

Suite au refus provisoire émis à l'encontre de l'enregistrement international mentionné ci-dessus, ainsi qu'aux décisions de l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle du 18 avril 2011 relative aux procédures d'opposition n° 10713 et 10714 et conformément à la règle 18ter.2)ii) du règlement d'exécution commun à l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques et au Protocole relatif à cet Arrangement, l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle

décide:

La marque est **admise** à la protection en Suisse **uniquement** pour les produits suivants :

Cl. 30 : Pâtes alimentaires

Division des marques
Section opposition

Brigitte Sumi

